

The logo for COSMOS features the word "COSMOS" in a bold, dark blue, sans-serif font. The letter "O" is replaced by a circular icon divided into four quadrants: top-left is red, top-right is white with a small black cross, bottom-left is blue, and bottom-right is white. The background of the entire page is a photograph of a soccer field with children in orange training bibs. One child in the foreground is crouching over a white soccer ball, with several orange cones on the grass around them. Other children are visible in the background near more cones.

COSMOS

Tous les sports. Un seul univers.

LES FORMATIONS DES EMPLOYEURS DU SPORT

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

21-37, rue de Stalingrad - Immeuble le Baudran - 94110 ARCUEIL

formation@cosmos-sports.fr - 01.85.78.63.80 (Choix n°3)

BIENVENUE !

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions. Vous trouverez dans ce livret toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Table des matières

Table des matières.....	2
Le COSMOS ET SON ORGANISME DE FORMATION.....	3
S'INSCRIRE A UNE FORMATION.....	3
Modalités d'éligibilité d'inscription.....	4
Processus d'inscription.....	4
Annulation.....	4
FACTURATION ET PRISE EN CHARGE AFDAS.....	4
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	5
Dans quel bâtiment me rendre ?.....	5
Comment me rendre au COSMOS ?.....	6
Hôtels à proximité.....	6
MOYENS LOGISTIQUES & PÉDAGOGIQUES.....	6
Présentiel.....	7
Distanciel.....	7
Stagiaires en situation de handicap.....	7
ORGANIGRAMME.....	8

Annexe : Règlement intérieur



LE COSMOS ET SON ORGANISME DE FORMATION

Le COSMOS est une organisation patronale créée en 1997, dont l'objet premier est de représenter les employeurs du sport. Il participe notamment à :

- L'étude et **la défense des intérêts** des employeurs du sport au sens large (économie sociale et secteur marchand) ;
- **La représentation** des employeurs du sport dans **les négociations** avec les syndicats de salariés ainsi qu'auprès des institutions, administrations et collectivités territoriales ;
- **L'accompagnement** des employeurs en matière de droit social (droit du travail et droit de la protection sociale) et dans la mise en œuvre de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) ;
- **La sécurisation juridique** des employeurs du sport au regard de leurs droits et obligations.

Le COSMOS est à l'écoute des préoccupations de tous les employeurs et les entreprises du sport.

Afin de développer son accompagnement juridique aux employeurs sportif, le COSMOS propose, par le biais de son organisme de formation, des sessions de formation en lien avec les problématiques rencontrées par ses adhérents. La législation sociale et la CCNS étant en constante évolution, l'organisme de formation du COSMOS organise, de manière régulière, des sessions de formation. Il intervient également à la demande d'organismes de formation souhaitant organiser de telles manifestations selon le format et sur les thèmes désirés.

L'organisme de formation du COSMOS est depuis septembre 2021, dotée de la certification Qualiopi. La certification Qualiopi va attester de la qualité des processus et du fonctionnement des prestataires de formation et de développement des compétences. Les organismes de formation certifiés s'engagent à en respecter les règles de fonctionnement.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : développement des compétences.

S'INSCRIRE A UNE FORMATION

Chaque année, le COSMOS propose une vingtaine de sessions de formation. La liste et les modalités d'inscriptions sont accessibles [depuis notre site internet](#).



Modalités d'éligibilité d'inscription

Toute personne physique souhaitant s'inscrire à l'une des formations du COSMOS doit le faire via la structure adhérente, dans laquelle il est salarié ou bénévole.

Pour un meilleur accompagnement de nos stagiaires, nous limitons les inscriptions à vingt participants.

Processus d'inscription

Lorsque vous avez trouvé la formation qui correspond à vos attentes sur notre site internet, vous pourrez vous inscrire via le [formulaire dédié](#). Dès que votre demande sera traitée, vous recevrez une convention de formation mentionnant notamment les dates et horaires de la formation, le ou les noms du ou des stagiaires inscrits ainsi que les conditions tarifaires. Elle sera accompagnée du règlement intérieur de l'organisme de formation du COSMOS.

Cette convention devra nous être retournée signée par le responsable de la structure afin de valider votre inscription à la session.

Annulation

En cas d'impossibilité du stagiaire de se rendre à la formation, il est tenu d'en informer au plus vite l'organisme de formation du COSMOS. En dessous d'un délai de 5 jours calendaires complets avant la session de formation, sa structure s'engage au versement d'une somme compensatoire à titre de dédommagement au COSMOS. Si la structure n'informe pas le COSMOS de l'absence du stagiaire, l'intégralité de la somme due au titre de la formation sera facturée.

Le COSMOS se réserve également le droit d'annuler ou de reporter la session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant ou en cas de circonstances exceptionnelles. Dans ce cas, le COSMOS s'engage à rembourser la totalité du prix versé, sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure bénéficiaire.

FACTURATION ET PRISE EN CHARGE AFDAS

Les formations ont un prix unique par stagiaire, qui peut varier selon que la formation soit réalisée en présentiel ou à distance.

Toutes les formations du COSMOS sont éligibles à une prise en charge par l'opérateur de compétences (OPCO). Dans la branche du sport, l'opération de compétences est l'Afdas. Vous pourrez retrouver les informations concernant [la prise en charge des formations de la branche du sport](#) via leur site internet.

Dans la branche du sport, les dirigeants bénévoles peuvent également bénéficier de la prise en charge des formations réalisées pour les besoins de leur mission de dirigeant bénévole. Retrouvez sur le site du COSMOS les modalités de prise en charge :

- [Pour les salariés :](#)
- [Pour les dirigeants bénévoles.](#)



Pour demander le financement de votre formation à l'AFDAS, vous devrez vous munir de la convention de formation, qui fera office de devis, ainsi que du programme de formation, [disponible sur notre site internet](#) dans la rubrique propre à la formation pour laquelle vous faites la demande.

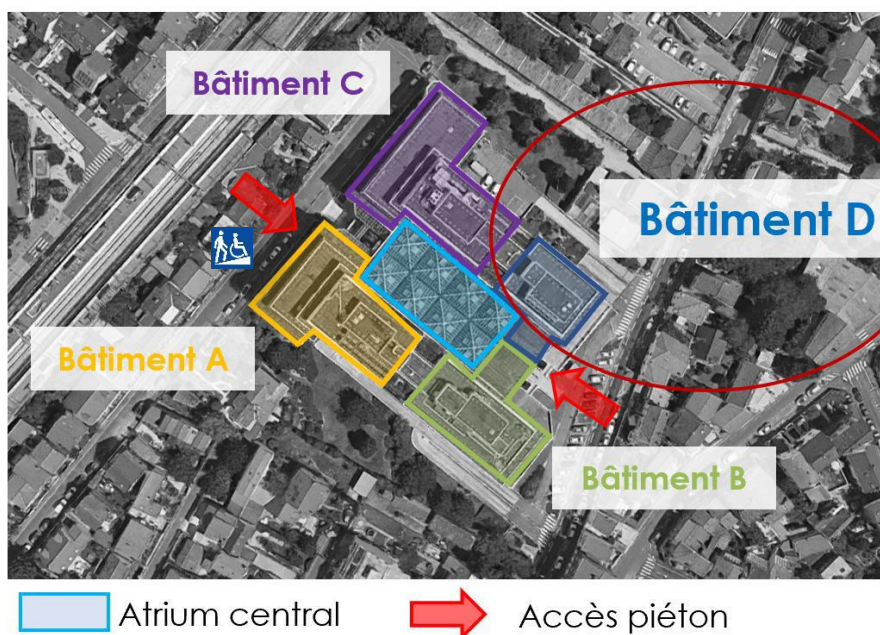
Vous avez également la possibilité de régler cette formation directement et de ne pas demander sa prise en charge par l'opérateur de compétences. La facture sera envoyée par mail, aux courriels mentionnés dans votre inscription, au plus tôt une semaine après l'exécution de la formation. Elle sera réglable dans un délai de 30 jours.

A noter que votre Compte Personnel de Formation (CPF) ne vous permet pas de financer une formation au COSMOS.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Lorsqu'une formation COSMOS est réalisée en présentiel, elle se déroule dans les locaux du COSMOS, au Baudran, à Arcueil (94). Dans le cas contraire, l'information sera communiquée aux stagiaires en amont de toute inscription.

Dans quel bâtiment me rendre ?



Deux entrées :

- ⇒ 21-37 rue de Stalingrad, 94110 Arcueil ;
- ⇒ 1 villa Baudran, 94110 Arcueil

Une fois arrivée au Baudran, il faut vous rendre dans le bâtiment D, au 5^{ème} étage.



Le Baudran est **intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite** (rampe d'accès par la rue Villa Baudran, ascenseur, WC PMR...).

Comment me rendre au COSMOS ?

RER

La station de train la plus proche est **Gare de Laplace (RER B)**. Elle est située à 255 mètres, soit environ 3 minutes à pied.

Avec le Grand Paris Express, nous serons desservis par l'extension de la ligne 4 et par la nouvelle ligne 15.

Bus

La station de bus la plus proche est **Laplace RER**. Elle est située à environ 4 minutes à pied du Baudran (Entrée via la rue Villa Baudran).

Les lignes desservant cet arrêt sont les 57 ; 323 et 380. La ligne V4 de la commune d'Arcueil dessert également notre bâtiment à l'arrêt Henri Barbusse.

Train

Le RER B dessert la gare du Nord, ainsi que la gare de Massy en 25min. Il vous mènera également à Châtelet-les Halles, cœur du réseau RATP, permettant de rejoindre le RER A menant à Gare de Lyon et Marne la Vallée. Vous trouverez également à la station Châtelet la ligne 4, qui vous permettra de rejoindre la gare de l'Est et la Gare Montparnasse.

Voiture

Accès par le périphérique et l'A6.

Vélo

Une station Velib' se trouve à proximité, rue Ernest Renan (Station n°41102).

Hôtels à proximité

- Courtyard par Marriott - Arcueil – A 10min à pied du Baudran
- Hôtel Marinha – Gentilly – A 15min à pied du Baudran
- Hôtel du Parc Montsouris – Paris – A 15 min en RER du Baudran
- Hôtel du Midi Paris Montparnasse – Paris – A 10 min de RER du Baudran

MOYENS LOGISTIQUES & PÉDAGOGIQUES

Le COSMOS fournit aux stagiaires un support de formation, ainsi que les documents pédagogiques nécessaires à la formation. Le support pédagogique remis aux stagiaires ne doit pas être diffusé à des personnes non inscrites à la formation.

Les formations du COSMOS peuvent être dispensées de deux manières : en présentiel, dans notre siège social à Arcueil (94), ou à distance.



Présentiel

Lorsque les formations sont organisées en présentiel, elles se déroulent sur une journée, de 9h30 à 17h30. Les stagiaires sont accueillis à partir de 9h dans les locaux du COSMOS.

En cas de retard ou de difficulté, vous pouvez contacter le COSMOS :

- Par courrier électronique à formation@cosmos-sports.fr ;
- Par téléphone au 01.85.78.63.80 (option n°3).

Le stagiaire doit prévoir de quoi prendre des notes, ainsi qu'un smartphone, un ordinateur ou une tablette pour pouvoir participer aux activités interactives par le biais de l'outil Beekast.

Il est proposé aux stagiaires de déjeuner au restaurant interentreprises du COSMOS avec le ou les formateurs de la session. Une prise en charge de ce repas peut être demandée à votre opérateur de compétences (dans la branche du sport, l'Afdas). Les stagiaires ne sont pas tenus de déjeuner avec le groupe.

Distanciel

Les formations en distanciel se déroulent sur deux matinées consécutives, de 9h00 à 12h30, généralement les jeudis et vendredis (ces horaires comprennent une pause de 15 minutes)

Un ordinateur est impératif pour se connecter (pas de tablette ni de smartphone), ainsi qu'une bonne connexion internet, qui vous permettra de suivre la formation dans les meilleures conditions. Nous vous recommandons également d'utiliser les navigateurs web Chrome et Firefox, optimisés pour l'utilisation de notre outil de visio-conférence.

A minima, l'ordinateur devra être équipé d'un micro, et au mieux d'une caméra afin d'optimiser l'utilisation de la visio-conférence.

Enfin, pour favoriser l'interactivité lors des formations, nous utilisons pour certaines formations l'outil Beekast. Cela ne nécessite pas d'installation particulière sur le poste de travail.

En cas de problème de connexion ou de retard, nous vous remercions de contacter, à partir de 8h45, l'administration au 01.85.78.63.84 ou à l'adresse formation@cosmos-sports.fr.

Stagiaires en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap ou que vous inscrivez ou souhaitez inscrire un stagiaire en situation de handicap, merci de contacter le COSMOS afin que nous puissions identifier avec vous selon quelles modalités notre organisme est en mesure d'adapter la formation et les supports pédagogiques de formation.



ORGANIGRAMME

Formateurs (coordonnés par la directrice des affaires sociales)

Carine Couao-Zotti

Romain Vieville

Clara Gille

Arthur Richer

Jean-Matthieu
Andrieu-Colombani

Administration et pédagogie

Carla Lopes Dos Santos : relations stagiaires, suivi administratif et comptable, référente handicap

Carine Couao-Zotti : chargée de mission organisme de formation, coordination pédagogique

